



Association SEVES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Association SEVES

Siège social : 28 rue du chemin vert
75011 - PARIS

*Ce rapport contient 6 pages en dehors des comptes annuels annexés
soumis au visa du commissaire aux comptes*

Association SEVES

Siège social : 28 rue du chemin vert
75011 - PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association SEVES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SEVES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds dédiés inscrits au passif de l'association s'élèvent à 1 789 491 €.

La note "Tableau de suivi des fonds dédiés" expose le détail des fonds dédiés de l'association SEVES au 31 décembre 2020.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons mis en œuvre des tests afin de vérifier par sondage la correcte valorisation de ces éléments.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,
Le 23 avril 2021

Pour **AUDECA Fabre Noutary & Associés**
Commissaire aux comptes



Stéphane KONTOWICZ
Associé, gérant



BILAN ACTIF

 ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	429,48	429,48		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outil.				
Autres immobilisations corporelles	3 617,44	2 653,63	963,81	1 182,44
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières	798,00		798,00	798,00
TOTAL (I)	4 844,92	3 083,11	1 761,81	1 980,44
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	14 969,55		14 969,55	13 123,72
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	25 000,00		25 000,00	6 420,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 215 014,71		1 215 014,71	482 573,70
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	629 743,06		629 743,06	367 751,10
Charges constatées d'avance (3)	24 139,60		24 139,60	
TOTAL (III)	1 908 866,92		1 908 866,92	869 868,52
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 913 711,84	3 083,11	1 910 628,73	871 848,96

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

 ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	76 381,37	69 235,32
Excédent ou déficit de l'exercice	16 493,93	7 146,05
<i>Situation nette</i>	<i>92 875,30</i>	<i>76 381,37</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	92 875,30	76 381,37
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 789 491,91	709 033,47
TOTAL (III)	1 789 491,91	709 033,47
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 851,80	68 097,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	24 409,72	18 337,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	28 261,52	86 434,12
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 910 628,73	871 848,96

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

28 261,52

86 434,12

COMPTE DE RÉSULTAT

 ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	1 095,00	750,00
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	25 000,00	9 915,00
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 991 295,00	996 433,25
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	501 308,32	850 805,15
Autres produits	10,91	0,50
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 518 709,23	1 857 903,90
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	756 799,19	1 006 791,20
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 840,95	663,06
Salaires et traitements	119 426,00	100 451,08
Charges sociales	40 954,81	33 969,47
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	728,62	674,80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	1 583 059,68	709 033,47
Autres charges	12,69	105,97
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 502 821,94	1 851 689,05
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	15 887,29	6 214,85
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	639,85	1 049,20
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	639,85	1 049,20
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	639,85	1 049,20

COMPTE DE RÉSULTAT

 ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 292,92	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 292,92	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 326,13	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 326,13	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-33,21	
Impôt sur les bénéfices		118,00
TOTAL DES PRODUITS	2 520 642,00	1 858 953,10
TOTAL DES CHARGES	2 504 148,07	1 851 807,05
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	16 493,93	7 146,05
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	17 550,00	6 528,00
Prestations en nature		6 528,00
Bénévolat		6 528,00
TOTAL	17 550,00	6 528,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	17 550,00	6 528,00
TOTAL	17 550,00	6 528,00
TOTAL	16 493,93	7 146,05

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*

(2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*

(3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*

1 292,92

-33,21

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1 910 628,73 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 16 493,93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/03/2021.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'association Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds (SEVES), créée en 2007 et dont le siège est à Paris, a pour objectifs de favoriser un accès durable à l'eau et l'assainissement dans des villages et petits centres urbains de pays d'Afrique subsaharienne en appuyant des initiatives locales et économiquement viables ; et de sensibiliser les populations et les acteurs politiques et économiques du Nord et du Sud sur les moyens permettant l'organisation de services publics de l'eau et de l'assainissement pérennes et de qualité.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

En conformité avec la stratégie nationale de chaque pays et dans le cadre de partenariats multi acteurs, SEVES combine une approche de développement de l'accès aux services locaux d'eau et d'assainissement (infrastructures, modes de gestion) et des expérimentations, des innovations, des actions de structuration et de renforcement des acteurs visant à un développement local et endogène des services après les projets, et de capitalisation d'expériences.

SEVES accompagne le renforcement : de la (1) maîtrise d'ouvrage locale à travers la mise en place et/ou le renforcement d'intercommunalités, la mise en place de services techniques, d'outils de planification et de suivi des services, de cadres de suivi de la gestion déléguée ; des (2) exploitants dans leur gestion technique, commerciale et financière ; des (3) opérateurs de suivi technique et financier dans leur rôle d'audit et d'appui conseil ; des (4) organisations de représentation des usagers dans leur rôle de contrôle local, de suivi et de plaidoyer.

SEVES diffuse enfin auprès des autorités nationales, des capitalisations d'expériences favorisant les possibilités de passage à l'échelle.

Les moyens mis en oeuvre :

L'équipe est composée de :

- * 7 collaborateurs dont 5 salariés au siège, 1 volontaire de solidarité internationale au Togo et 1 stagiaire au siège
- * 8 bénévoles en assistance technique

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Aucun changement n'a trouvé à s'appliquer rétrospectivement.

Il n'y a pas d'impact à l'ouverture de l'exercice.

Comparabilité des comptes à la clôture de l'exercice, première application du règlement ANC n° 2018-06

Nous vous indiquons la comparaison avec l'exercice précédent des montants des postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable,

-Actif : néant

-Passif : néant

-Compte de résultat : néant

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau et informat

3 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

 ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	429			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		3 707		510
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			3 707		510	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		798			
TOTAL			798			
TOTAL GENERAL			4 935		510	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			429	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			600	3 617
		Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			600		3 617	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				798	
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					798	
TOTAL GENERAL			600		4 845	

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL	429			429
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	<ul style="list-style-type: none"> Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. 				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	<ul style="list-style-type: none"> Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers 	2 525	729	600	2 654
TOTAL		2 525	729	600	2 654
TOTAL GENERAL		2 954	729	600	3 083

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.	<ul style="list-style-type: none"> Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén. 						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	<ul style="list-style-type: none"> Inst. gales, ag. am div Matériel transport Mat. bureau mobilier inf. Emballages réc. divers 						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	798		798
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	25 000	25 000	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 508	1 508	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	1 213 507	1 213 507	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	14 970	14 970		
Charges constatées d'avance	24 140	24 140		
TOTAUX		1 279 922	1 279 124	798
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	<ul style="list-style-type: none"> - Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice 			

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	24 140
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	24 140

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 213 507
Disponibilités	
TOTAL	1 213 507

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	69 235,32	7 146,05		76 381,37
Excédent ou déficit de l'exercice	7 146,05	16 493,93	7 146,05	16 493,93
TOTAUX	76 381,37	23 639,98	7 146,05	92 875,30

ANNEXE

 ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Fonds dédiés - Aesn NIGER		2017	250 000,00	1 292,92			1 292,92
Fonds dédiés - NOGER Eau potable		2018	194 500,00	2 987,95	2 987,95		
Fonds dédiés - TOGO		2018	241 500,00	123 598,26	81 474,29		42 123,97
Fonds dédiés - Mairie Paris		2018	210 000,00	38 743,06	38 743,06		
Fonds dédiés - SYSTOM		2018	20 300,00	3 515,17	3 515,17		
Fonds dédiés - SIGEIF		2019	20 000,00	19 144,34	5 244,65		13 899,69
Fonds dédiés - PROZEAU 19-10		2019	150 000,00	62 601,88	62 601,88		
Fonds dédiés - MALPROZEAU Auard		2019	36 000,00	23 848,28	23 848,28		
Fonds dédiés - Montreuil assainissement		2019	103 000,00	96 447,11	54 316,30		42 130,81
Fonds dédiés - NIPACK Niger		2019	155 500,00	57 117,98	57 117,98		
Fonds dédiés - SEDIF 19-06		2019	205 000,00	9 344,93	9 344,93		
Fonds dédiés - SEDIF 19-07		2019	225 000,00	157 448,18	157 448,18		
Fonds dédiés - Aix Marseille		2019	115 549,93	112 943,41	4 665,65		108 277,76
Fonds dédiés - NIGPACK2AESN20		2020	203 500,00			197 989,86	197 989,86
Fonds dédiés - NIGPACK2 SEDIF		2020	200 000,00			163 182,80	163 182,80
Fonds dédiés - TCHSED20-17		2020	24 000,00			17 619,10	17 619,10
Fonds dédiés - TOGVOSYCTOM20		2020	130 000,00			130 000,00	130 000,00
Fonds dédiés - TOGPASPAESN		2020	345 000,00			344 206,09	344 206,09
Fonds dédiés - MALACCEAULYON		2020	21 700,00			19 356,52	19 356,52
Fonds dédiés - MALACCEAUAMP		2020	57 750,00			57 006,81	57 006,81
Fonds dédiés - TOGPASPEVSED20		2020	70 000,00			64 937,66	64 937,66
Fonds dédiés - TOGPASPEVDP20		2020	120 000,00			120 000,00	120 000,00
Fonds dédiés - TOGVOAESN20		2020	165 000,00			165 000,00	165 000,00
Fonds dédiés - MALTROUAJTF		2020	26 550,00			24 263,26	24 263,26
Fonds dédiés - TOGPASPED20		2020	200 000,00			56 672,29	56 672,29
Fonds dédiés - MALP2EAUSED20		2020	200 000,00			47 615,43	47 615,43
Fonds dédiés - MALTROUSED20		2020	100 000,00			66 164,76	66 164,76
Fonds dédiés - MALACCEAUARMC		2020	57 750,00			57 750,00	57 750,00
Fonds dédiés - MALACCEAU EGL		2020	21 700,00			21 700,00	21 700,00
Fonds dédiés - MALACCEAUASKDF		2020	29 595,00			29 595,00	29 595,00
TOTAL			3 898 894,9	709 033,47	501 308,32	1 583 059,5	1 790 784,7

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 852	3 852		
Personnel & comptes rattachés	6 624	6 624		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	15 033	15 033		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 753	2 753		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	28 262	28 262		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 728
Dettes fiscales et sociales	10 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	12 648

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Certification des comptes	3 456	3 360
TOTAL	3 456	3 360

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2020 au 31/12/2020

En Euro

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	4,00	3,00
Ingénieurs et cadres	2,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2,00	2,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		